



ENTRE AVRIL ET OCTOBRE 2023, CREUSE GRAND SUD ET LE PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN DIAGNOSTIQUENT LES RIVIÈRES DU TERRITOIRE !

**DES QUESTIONS ?
N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER :**

**Pour les Communautés de communes Creuse Grand Sud,
Marche et Combraille en Aquitaine et
Haute Corrèze Communauté**

Florine MERELLE au 06.43.28.13.94 /
florine.merelle@creuse-grand-sud.fr

Pour le Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin
Éloïse LE ROUX au 06.77.83.88.94 /
e.le-roux@pnr-millevaches.fr

LES COMMUNES CONCERNÉES SONT (ENTIÈREMENT OU POUR PARTIE):

CREUSE GRAND SUD

Saint-Maixant, Blessac, Alleyrat,
Aubusson, Saint-Alpinien, Saint-Amand,
Saint-Pardoux-le-Neuf, Moutier-Rozeille,
Felletin, Saint-Quentin-la-Chabanne,
Saint-Marc-à-Frongier, Vallière, La
Nouaille, Gioux, Gen-tioux-Pigerolles,
Croze, Néoux, Sainte-Feyre-la-
Montagne, Saint-Frion

MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE

Saint-Médard-la-Rochette, Saint-Agnant-
Près-Crocq, Saint-Maurice-Près-Crocq, Saint-
Georges-Nigremont, Pontcharraud, Crocq

HAUTE CORRÈZE COMMUNAUTÉ

Poussanges, Clairavaux, Féniers, Le Mas-
d'Artige, La Courtine, Malleret, Beissat,
Magnat-l'Étrange

